

Victimes des essais nucléaires : qui est indemnisé par le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (CIVEN)



**Brigitte Roy-Geffroy¹, Asma Peer¹, Ophélie Stoeckel¹, Daisy Perricaud¹, Janine De Palmas¹,
Monia Naouar¹, Gilles Hermitte¹, Blandine Vacquier¹**

1 - CIVEN - France

Contexte et objectif

- ✓ Le CIVEN a pour mission d'indemniser les personnes victimes des essais nucléaires ayant développé une des 23 localisations cancéreuses reconnues, ayant résidé entre 1960 et 1967 au Sahara algérien et/ou entre 1966 et 1998 en Polynésie Française et ayant été exposées à une dose annuelle supérieure ou égale à 1 millisievert, critère de radioprotection de limite de dose reconnu et inscrit dans la loi du 28 décembre 2018.
- ✓ Ce dispositif participe à l'action de Santé Publique à travers la reconnaissance des pathologies des victimes ayant résidé sur ces territoires.

Il s'agit de décrire les populations reconnues comme victimes par le CIVEN dans les territoires impactés.

Méthodologie

- ✓ L'analyse a porté sur la période 2018 – 2023.
- ✓ Les variables recueillies étaient : l'âge d'arrivée à la première exposition et au diagnostic, le sexe, le pays de résidence, le secteur professionnel (militaire ou civil), le type d'emploi, le type de cancer, le statut vital, le suivi des expositions aux rayonnements ionisants.

Résultats

Tableau 1 : Description de la population indemnisée par le CIVEN sur la période 2018-2023

	Résidents (%)	Effectif des travailleurs			Total
		Militaire (%)	Civil (%)	Militaire et civil (%)	
Indemnisés par le CIVEN	137 (35)	167 (43)	79 (21)	2 (1)	385
Sexe					
Homme	21 (8)	165 (62)	76 (29)	2 (1)	264
Femme	116 (96)	2 (2)	3 (2)	0	121
Région					
Polynésie Française (PF)	137 (41)	121 (36)	76 (22)	2 (1)	336
Sahara	0	43 (93)	3 (7)	0	46
Sahara + PF	0	3 (100)	0	0	3
Age à la 1^{ère} exposition (moyenne (min-max))	8 (0-44)	21 (0-40)	20 (4-47)	29 (21-37)	16 (0-47)
Age au diagnostic (moyenne (min-max))	52 (30-78)	64 (23-91)	63 (38-90)	73 (72-73)	60 (23-91)
Délai de latence*	45 (23-56)	42 (1-61)	42 (18-59)	44 (36-51)	44 (1-61)
Statut vital					
Vivant	101 (48)	80 (38)	28 (13)	1 (1)	210
Décédé	36 (20)	87 (50)	51 (29)	1 (1)	175

* : Période entre la 1^{ère} exposition et l'apparition de la maladie

Tableau 2 : Effectifs et fréquence des cancers de la population indemnisée par le CIVEN sur la période 2018-2023

Type de cancer	MILITAIRES (%)	CIVILS (%)	RESIDENTS (%)	MILITAIRES et CIVILS (%)	POPULATION GLOBALE
Tous cancers	240 (50,1)	82 (17,1)	154 (32,1)	3 (0,7)	479
Cancers multiples	35 (64,8)	5 (9,3)	13 (24,0)	1 (1,9)	54
Cancers solides					
Sein	2 (2,4)	4 (4,7)	79 (92,9)	-	85
Cutané sauf mélanome malin	64 (82,1)	12 (15,4)	-	2 (2,5)	78
Poumon	41 (53,2)	25 (32,5)	11 (14,3)	-	77
Thyroïde *	2 (6,4)	3 (9,7)	26 (83,9)	-	31
Vessie	23 (85,2)	1 (3,7)	3 (11,1)	-	27
Côlon	20 (76,9)	4 (15,4)	2 (7,7)	-	26
Rein	11 (57,9)	6 (31,5)	1 (5,3)	1 (5,3)	19
Œsophage	7 (70,0)	2 (20,0)	1 (10,0)	-	10
Cerveau et SNC	8 (80,0)	2 (20,0)	-	-	10
Os et du tissu conjonctif	5 (55,6)	1 (11,1)	3 (33,3)	-	9
Utérus	-	-	9 (100,0)	-	9
Rectum	6 (66,7)	2 (22,2)	1 (11,1)	-	9
Estomac	5 (83,3)	1 (16,7)	-	-	6
Foie	1 (16,7)	3 (50,0)	2 (33,3)	-	6
Voies biliaires	-	3 (75,0)	1 (25,0)	-	4
Ovaire	-	-	2 (100)	-	2
Intestin grêle	-	1 (100)	-	-	1
Vésicule biliaire	-	1 (100)	-	-	1
Glandes salivaires	-	-	-	-	-
Hémopathies malignes					
Leucémies (sauf LLC)**	18 (64,3)	5 (17,9)	5 (17,9)	-	28
Lymphome non hodgkinien	17 (77,3)	2 (9,1)	3 (13,6)	-	22
Myélome	6 (46,2)	3 (23,1)	4 (30,8)	-	13
Myélodysplasie	4 (66,7)	1 (16,7)	1 (16,7)	-	6

* pour une exposition pendant la période de croissance; ** LLC : Leucémie lymphoïde chronique

Tableau 3: Description des populations exposées à l'âge de moins de 15 ans

Age à la 1 ^{ère} exposition	Total	Homme (%)	Femme (%)	Résidents Polynésiens (%)	Age au diagnostic moyenne (min-max)	Délai de latence
0* - 5 ans	78	11 (14)	67 (86)	78 (100)	47 (30-59)	47 (29-55)
6 - 10 ans	41	11 (29)	30 (71)	41 (100)	52 (33-62)	45 (23-55)
11-15 ans	23	19 (83)	4 (17)	23 (100)	61 (45-70)	48 (34-55)

*0 = in utero et/ou <1 an; min: minimum, max: maximum; délai de latence: Durée entre la date de 1^{ère} exposition et la date de diagnostic

Parmi la population indemnisée par le CIVEN et exposée avant l'âge de 15 ans :

- Tous résidaient en Polynésie
- 142 personnes ont été indemnisées dont majoritairement des femmes (74%).

Les principales localisations cancéreuses indemnisées sont : le sein (43%), la thyroïde (18%) et le poumon (10%).

Conclusions et Perspectives

- ✓ Les localisations cancéreuses les plus fréquemment indemnisées sont : le sein, le poumon, les hémopathies malignes et les cancers cutanés.
- ✓ Les victimes reconnues par le CIVEN concernent principalement les travailleurs civils et les militaires.
- ✓ Plus d'1/3 des personnes indemnisées ont été exposées avant l'âge de 15 ans.
- ✓ Aujourd'hui, il est nécessaire de communiquer sur l'existence du dispositif auprès des professionnels de santé afin de mieux orienter vers le CIVEN les patients concernés.
- ✓ Ces résultats ont également pour objectif d'éclairer les décideurs sur l'impact en Santé Publique des essais nucléaires dans le domaine de l'indemnisation.